

Les Jeunes de l'ADMD

REGLEMENT INTERIEUR

*(Ce document fait office de **règlement intérieur** des Jeunes de l'ADMD, voté en mai 2016, lors du 2^e Séminaire de l'équipe nationale des Jeunes de l'ADMD)*

Rejoindre les Jeunes de l'ADMD, c'est rencontrer une équipe dynamique avec des personnes aux compétences diverses, et, aux tempéraments variés et complémentaires.

Chacun peut y trouver sa place car il y a toute sorte d'activités auxquelles chacun ne peut participer, divers types de travail à effectuer, diverses réflexions à mener...

Cela va de la participation aux manifestations organisées par l'ADMD telle que des réunions publiques, des rassemblements comme la journée mondiale, la présence sur des stands, la distribution de tracts, la présence à l'Assemblée générale annuelle, même une course solidaire pour les plus sportifs, ou travailler sur un nouveau tract par exemple

LES JEUNES DE L'ADMD

RAPPEL DES STATUTS DE L'ADMD

Comme indiqué dans les statuts de l'ADMD, les Jeunes de l'ADMD rassemblent les adhérents de l'ADMD de moins de 36 ans.

Les Jeunes de l'ADMD sont un groupe autonome, mais il ne constitue pas une association différente. Ils restent pleinement rattachés à l'ADMD.

LES ADHERENTS JEUNES

Les adhérents de l'ADMD de moins de 36 ans sont automatiquement membres des Jeunes de l'ADMD.

Ils peuvent participer à l'ensemble des activités de l'ADMD et Jeunes de l'ADMD.

RESPONSABLE(S) NATIONAUX

Les Jeunes de l'ADMD sont placés sous la responsabilité d'un ou deux responsable(s) jeunes, nommé(s) par le conseil d'administration de l'ADMD pour deux ans, renouvelables.

BUREAU NATIONAL JEUNES (BNJ)

Le bureau national des Jeunes de l'ADMD est composé des adhérents de l'ADMD de moins de 36 ans qui ont souhaité et fait la demande de s'engager durablement dans les actions de l'association.

A quoi ça sert ?

Le BNJ est l'équipe nationale des Jeunes de l'ADMD qui organise, échange, mobilise sur les actions à mener par les jeunes de notre association.

Pour devenir membre du Bureau National des Jeunes de l'ADMD (BNJ) :

Il y'a aucune élection pour devenir membre du BNJ.

- Déposer une candidature pour rejoindre le BNJ, dans le but de s'engager durablement, auprès du ou des responsables des Jeunes de l'ADMD, par courriel à jeunes@admd.net
- Puis, une rencontre aura lieu entre un responsable jeunes et la personne qui candidate
- Et si le (ou la) jeune partagent effectivement les valeurs de notre association, vous devenez membre du BNJ, jusqu'à la fin du mandat du ou des responsable(s) des Jeunes de l'ADMD.

Le BNJ est composé de 45 membres maximum.

L'organisation et la présidence du BNJ sont assurées par le ou les responsable(s) des Jeunes de l'ADMD.

Il y a au minimum deux réunions par an à Paris ou en province.

Ainsi qu'un séminaire #WEJeunesAdmd organisé depuis 2015.

Les frais liés au mandat de membre du BNJ seront prises en charge par l'ADMD, selon les conditions qui seront transmises par le ou les responsables jeunes. Aucune dépense ne pourra avoir lieu sans l'accord des responsables nationaux jeunes.

La mobilisation et l'action des Jeunes de l'ADMD sont déterminées par le bureau national des Jeunes de l'ADMD (BNJ) et doivent respecter la stratégie nationale de l'ADMD.

La liste des membres du BNJ est disponible sur le site des jeunes de l'ADMD > jeunesadmd.fr

RÉFÉRENTS JEUNES THEMATIQUES

Les référents thématiques seront choisis au sein du BNJ.

Chaque référent aura en charge de coordonner sa thématique comme par exemple la communication, Université, à la mobilisation... conjointement avec les Jeunes qui souhaitent apporter leurs compétences.

La liste des référents jeunes thématiques est disponible sur le site des jeunes de l'ADMD > jeunesadmd.fr

RÉFÉRENTS LOCAUX

Dans chaque délégation, dans la mesure du possible, un ou deux référents Jeunes sera/seront nommé(s) après consultation du délégué de l'ADMD pour le département. Les référents locaux sont membre du BNJ.

De préférence, le référent jeune aura comme secteur un département.

Les référents doivent travailler en harmonie avec la délégation de l'ADMD et du groupe Jeunes. Ils doivent informer régulièrement la délégation de l'ADMD.

L'objectif des référents :

- avoir une présence plus forte des jeunes sur le territoire
- soutenir la délégation locale
- trouver des nouveaux sympathisants / adhérents jeunes
- organisation de manifestations locales
- présence aux réunions locales

Toutes manifestations importantes organisées par les référents jeunes (hors tractage par exemple) doit avoir recueilli un avis et accord d'un responsable national jeunes. En cas de dépense utile pour le bon fonctionnement des actions jeunes au niveau local, une validation au préalable est obligatoire. Une gestion directe, avec la délégation est possible, après avis sur le projet.

La liste des référents jeunes locaux est disponible sur le site des jeunes de l'ADMD > jeunesadmd.fr